

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/110

***Achat « Ancien Petit Casino » dans le cadre de la revitalisation et rénovation du centre-ville de Jussey.**

Dans le cadre de la revitalisation et rénovation des bourgs centre, Monsieur le Maire indique qu'il y a nécessité pour la municipalité de se porter acquéreur de certains biens immobiliers au titre desquels l'immeuble dit « Petit Casino » situé 42 Rue Gambetta à Jussey cadastré AL 634 d'une superficie de 3 a 81 ca comprenant un immeuble sur deux étages (Rez de Chaussé avec une partie commercial et une possibilité d'aménagement au 1^{er} étage plus un parking de 6 places).

Situé au cœur du centre-ville des engagements ont déjà été pris par un commerçant dans ce bâtiment pour une création de commerce au printemps 2017 d'où l'opportunité pour la commune d'acquérir ce bien.

Après négociation, un accord a été trouvé avec le propriétaire au prix de 28 000 euros hors frais.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'acquérir au prix de 28 000 euros l'immeuble situé 42 Rue Gambetta appartenant à l'immobilière Groupe Casino
- **DECIDE** de prendre en charge les frais de notaire

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de notoriété qui interviendra
- **SOLLICITE** toutes les subventions possibles allouées au titre de la revitalisation et rénovation du centre-ville de Jussey (DETR, Pact, Région, Petite Cité Comtoise de Caractère...)

Voté à l'unanimité 2 Abstentions (BUISSON Frédéric, PERRIN Charlette).

Le Maire,
Olivier RIETMANN

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/111

***Achat immeuble au 18 de la rue Gambetta dans le cadre de la revitalisation et rénovation du centre-ville de Jussey.**

Dans le cadre de la revitalisation et rénovation des bourgs centre, Monsieur le Maire indique qu'il y a nécessité pour la municipalité de se porter acquéreur de certains biens immobiliers au titre desquels l'immeuble situé 18 Rue Gambetta à Jussey cadastré AL 319 d'une superficie de 7 a 92 ca.

L'objectifs de cette acquisition est de réalisé 17 places de parkings sur le terrain situé à l'arrière de l'immeuble.

Au rez-de-chaussée sera réalisé un porche d'accès au parking, un local commercial.

Au 1^{er} étage et au 2^{ème} étage un appartement de 80 m2 sera réalisé.

L'avantage de cette parcelle : elle permet de réaliser un trait d'union entre l'ancien champ de foire et le centre-ville.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'acquérir au prix de 32 000 euros l'immeuble situé 18 Rue Gambetta appartenant à Monsieur MIGNARD Alexandre
- **DECIDE** de prendre en charge les frais de notaire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de notoriété qui interviendra
- **SOLLICITE** toutes les subventions possibles allouées au titre de la revitalisation et rénovation du centre-ville de Jussey (DETR, Pact, Région, Petite Cité Comtoise de Caractère...)

Voté à l'unanimité 2 Abstentions (BUISSON Frédéric, PERRIN Charlette).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Absents excusés: M^r BUISSON Frédéric, M^r PAYEUR Virginie, M^r LEVERT Ludovic, M^r FIDON Maria-Laura, M^r SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : M^r LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, M^r BUISSON Frédéric donne pouvoir à M^r PERRIN Charlette, M^r PAYEUR Virginie donne pouvoir à M^r Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/112

***Achat d'un terrain et d'un immeuble – 54 Rue Gambetta appartenant à la SCI CHRISTAL dans le cadre de la revitalisation et rénovation du centre-ville de Jussey.**

Dans le cadre de la revitalisation et rénovation des bourgs centre, Monsieur le Maire indique qu'il y a nécessité pour la municipalité de se porter acquéreur de certains biens immobiliers au titre desquels un immeuble situé 54 Rue Gambetta à Jussey cadastré AL 225 d'une superficie de 5 a 97 ca et d'un terrain situé à l'arrière de cet immeuble cadastré AL 234 d'une superficie de 5 a 83 ca.

Celui-ci est composé actuellement d'une surface a emménagée en parking ainsi qu'un immeuble comprenant au rez-de chaussée un commerce et appartement loué.

Une petite partie de cette parcelle restera la propriété de la SCI CHRISTAL, il y a donc nécessité de réaliser un nouveau bornage par un cabinet de géomètre, la municipalité s'engage à prendre à sa charge cette étude et ce nouveau bornage.

Les objectifs de ces acquisitions sont les suivantes :

- Créer un parking très proche du centre-ville
- Créer une desserte de ce parking permettant à l'utilisateur de rejoindre le centre-ville en toute sécurité par un acheminement piéton sous le porche. Sur ce parking seront également réalisés des toilettes publiques.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'acquérir au prix de 90 000 euros un immeuble et un terrain situé 54 Rue Gambetta appartenant à la SCI CRISTAL
- **DECIDE** de prendre en charge les frais de notaire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de notoriété qui interviendra
- **SOLLICITE** toutes les subventions possibles allouées au titre de la revitalisation et rénovation du centre-ville de Jussey (DETR, Pact, Région, Petite Cité Comtoise de Caractère...)

Voté à l'unanimité 2 Abstentions (BUISSON Frédéric, PERRIN Charlette).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^{me} BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^{me} SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^{me} PERRIN Charlette, M^{me} LALLEMAND Agnès.

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/113

***Achat d'une parcelle cadastré AL 222 dans le cadre de la revitalisation et rénovation du centre-ville de Jussey.**

Dans le cadre de la revitalisation et rénovation des bourgs centre, Monsieur le Maire indique qu'il y a nécessité pour la municipalité de se porter acquéreur de certains biens immobiliers au titre desquels la parcelle cadastrée AL 222 d'une superficie de 5 a 47 ca.

L'objectif de cette acquisition est que ce terrain adjacent au terrain acheté à la SCI CHRISTAL (Délibération n°2016/112) permet de réaliser un parking plus important.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'acquérir au prix de 6 200 euros une parcelle cadastrée AL 222 appartenant à Monsieur CHEVRIER Patrick
- **DECIDE** de prendre en charge les frais de notaire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de notoriété qui interviendra
- **SOLLICITE** toutes les subventions possibles allouées au titre de la revitalisation et rénovation du centre-ville de Jussey (DETR, Pact, Région, Petite Cité Comtoise de Caractère...)

Voté à l'unanimité 2 Abstentions (BUISSON Frédéric, PERRIN Charlette).

Le Maire,
Olivier RIETMANN

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Absents excusés : BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/114

***Achat Maison au 30 Rue Thiers.**

Par délibération numéro 2014/100 en date du 23 Juillet 2014, la municipalité s'est porté acquéreur d'un immeuble situé au 28 rue Thiers pour la somme de 1 euro.

Cette acquisition avait pour objectif la création de logements (seniors), le projet serait porté par Habitat 70.

Le propriétaire de la maison voisine située au 30 Rue Thiers a fait par la suite une offre d'acquisition pour cet immeuble, par la municipalité.

Après négociation, nous avons trouvé un accord pour acquérir ce bien pour la somme de 8000 euros net vendeur.

Cet immeuble étant mitoyen avec le 28 Rue Thiers déjà acquis, cela donne davantage de possibilités de création de logements et un meilleur objectif de rentabilité de cet investissement.

Monsieur le Maire vous propose l'acquisition de l'immeuble situé 30 Rue Thiers pour la somme de 8000 euros net vendeur.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'acquérir au prix de 8000 euros une parcelle cadastrée AK 370 appartenant à Monsieur GURBUZ Duran
- **DECIDE** de prendre en charge les frais de notaire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de notoriété qui interviendra
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter Habitat 70 pour une étude et la réalisation de logements seniors et conventionnel sur ce site

Voté à l'unanimité 2 Abstentions (BUISSON Frédéric, PERRIN Charlette).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 17

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Date de la convocation
17 OCTOBRE 2016
Date d'affichage
26 OCTOBRE 2016

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/115

***Fixation du prix de la portion d'affouage**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le prix de la portion d'affouage pour l'année 2016/2017.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de fixer le prix de la portion d'affouage à 55 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre le titre correspondant

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/116

***Demande de subvention à la CAF pour équiper la structure multi-accueil « Les Mançonets » en fournitures et petits équipements**

Monsieur le Maire indique aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'équiper la structure multi-accueil « Les Mançounets » en fournitures et petits équipements.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la réalisation de cette dépense,
- **DECIDE** de déposer auprès de la CAF une demande d'aide financière pour cette dépense

Approuve le devis :

- De la société « HABA » pour un montant de 6 910,50 € HT soit 8 292,60 € TTC.
- Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/117

***Création d'un Syndicat de communes pour la compétence scolaire**

La compétence scolaire sur le bassin Jusséen est à ce jour assurée par les communes.

Il y a une école maternelle avec trois classes et une école élémentaire avec cinq classes à Jussey. Les écoles sont communales et accueillent les élèves de Maternelle et de cours élémentaires de Jussey, Magny-les-Jussey, Tartécourt, Bougey, Betaucourt, Cendrecourt et les élèves de maternelle des communes de Cemboing, Blondfontaine, Raincourt et Barges.

Les élèves de cours élémentaires de ces quatre dernières communes sont accueillis au sein d'un regroupement pédagogique sur deux sites Cemboing et Blondfontaine.

Dans le but de renforcer et pérenniser la situation scolaire fragile de ces dix communes, celles-ci ont la volonté de créer un syndicat de communes qui assurerait cette compétence scolaire, tout en étant conscient que celle-ci doit, dans un avenir à moyen terme, revenir à la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône. Toutefois, la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône n'a pas actuellement la possibilité d'assurer cette compétence notamment en matière financière.

Dans ce cadre, ce syndicat portera le projet de création et de construction d'un pôle éducatif à Jussey.

Monsieur le Maire vous demande donc de délibérer sur la volonté municipale de créer ce syndicat sur la base des statuts suivants :

Statuts pour la création d'un Syndicat de communes à compétence scolaire suivant les articles L5212-1 à L5212-16 du Code générale des Collectivités Territoriales.

a) Fixation du périmètre

Le Syndicat sera constitué par les communes de Barges, Betaucourt, Blondfontaine, Bougey, Cemboing, Cendrecourt, Jussey, Magny-les-Jussey, Raincourt, Tartécourt.

Le siège de ce Syndicat sera situé 23 Rue de l'hôtel de ville-70 500 Jussey.

b) Objet : les communes ci-dessus dénommées s'associent en vue de créer un syndicat ayant la compétence scolaire pour les classes allant de la petite section de maternelle jusqu'à la classe de cour moyen 2^{ème} année.

Cette entité crée a pour objet la restructuration, la rénovation, l'investissement, la construction, l'extension et l'aménagement des abords du futur pôle éducatif.

"Les communes de Barges, Blondfontaine, Cemboing et Raincourt déjà constituées en syndicat scolaire pour **l'accueil des élèves de cours élémentaires** ne pourront faire partie du nouveau syndicat créé, pour cette partie de compétences, qu'à partir de la rentrée scolaire suivant la fin de construction du pôle éducatif de Jussey."

c) Comité : Organe délibérant

Les Syndicats de commune sont administrés par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres. Le choix du Conseil Municipal peut porter sur tout citoyen réunissant les conditions requises pour faire partie d'un Conseil Municipal.

Nombres de délégués :

Article L5212-7 du CGCT « Chaque communes est représentée par deux titulaires ».

Toutefois, des dispositions particulières peuvent être prises par une clause prévue à l'article L5212-6 du CGCT.

Divers critères peuvent être retenus en fonction par exemple, de la population respective des communes à associer ou encore en fonction de leur participation financière.

La commune de Jussey représentant environ 60% de la population totale des 10 communes, aura un nombre plus important de délégués.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BARGES	2	1
BETAUCOURT	2	1
BLONDEFONTAINE	2	1
BOUGEY	2	1
CEMBOING	2	1
CENDRECOURT	2	1
JUSSEY	6 (Dont le Maire délégué de Noroy-les-Jussey)	2
MAGNY-LES-JUSSEY	2	1
RAINCOURT	2	1
TARTECOURT	2	1

Ainsi le comité sera constitué de 24 délégués titulaires et 11 délégués suppléants répartis comme suit :

d) Bureau :

Le bureau du syndicat est composé d'un Président et de 4 Vice-Présidents.

e) Election des membres du bureau

Le bureau est élu par le comité suivant les dispositions relatives aux Maires et aux Adjointes.

f) Répartition des charges entre les communes associés

- **Charge d'investissement :** Les charges d'investissements seront réparties proportionnellement à la population de chacune des 10 communes au moment du vote de la délibération concernant l'investissement engagé.
- **Charge de fonctionnement :** La répartition des charges de fonctionnement sera calculée chaque année proportionnellement au nombre d'élèves de chaque commune présents le jour de la rentrée scolaire de septembre.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la création de ce syndicat
- **VALIDE** son adhésion
- **DONNE** son accord sur le principe de création sur le but à poursuivre et sur les moyens à y parvenir.

- **VALIDE** le projet de statuts en vue d'adhérer au syndicat qui établira les statuts définitifs

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 17**

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

**Date de la convocation
17 OCTOBRE 2016
Date d'affichage
26 OCTOBRE 2016**

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/118

***Validation du projet du centre-ville**

Jussey est le centre-bourg et le centre de développement et de vie du bassin.

Par conséquent, il y a là un rôle prépondérant pour notre commune de contribuer au dynamisme local.

C'est pourquoi, le centre-ville de Jussey aujourd'hui très vieillissant, très peu fonctionnel et accessible nécessite impérativement un plan de réhabilitation et de rénovation complet afin de le rendre plus attrayant, plus sûr et plus accessible.

La municipalité à lancer depuis deux ans un programme d'étude avec SICA HR afin d'étudier les modifications des différents sens de circulation à mettre en place des réunions publiques ont été organisées, un choix a été fait et voté (DCM 2015/136 du 15 décembre 2015).

Suite à cela, une convention a été signée avec le CAUE pour réaliser une deuxième étude des différents travaux à réaliser mais aussi un accompagnement sur le choix du maître d'œuvre.

C'est le cabinet BERGERERT de Vesoul qui s'est vu attribuer cette responsabilité.

Après une étude complète, le maître d'œuvre est en mesure de nous proposer un projet.

Le projet consiste en la requalification de la rue de l'Hôtel de Ville, de la rue Gambetta, de la rue de la Bouteille et une partie de la rue Victor Hugo, incluant le parvis de la mairie, le parvis de l'église et de l'ancienne halle aux grains, la place de la Fontaine des Anges et la création de deux parkings.

En parallèle de cet aménagement urbain, il est projeté

- La démolition de deux bâtiments en deuxième front de rue afin de permettre l'aménagement des deux parkings ainsi que de favoriser les déplacements doux.
- La réhabilitation des bâtiments au 18 rue Gambetta et au 42 rue Gambetta.

Voté à l'unanimité 2 Abstentions (BUISSON Frédéric, PERRIN Charlette).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

NOMBRE DE
MEMBRES

Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 17

Date de la convocation
17 OCTOBRE 2016
Date d'affichage
26 OCTOBRE 2016

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUSSEY

Séance du 25 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Absents excusés: M^r BUISSON Frédéric, M^r PAYEUR Virginie, M^r LEVERT Ludovic, M^r FIDON Maria-Laura, M^r SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : M^r LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, M^r BUISSON Frédéric donne pouvoir à M^r PERRIN Charlette, M^r PAYEUR Virginie donne pouvoir à M^r BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

***Demande de subvention exceptionnelle pour l'Association « Les Amis de la Bridelle » et l'ACCA de Noroy-les-Jussey.**

Monsieur le Maire donne connaissance aux Membres du Conseil Municipal d'un courrier de l'Association « les Amis de la Bridelle » et d'un courrier de l'ACCA de Noroy-les-Jussey sollicitant une subvention à titre exceptionnel pour l'achat d'une chambre froide.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 250 € à l'Association « Les Amis de la Bridelle » et 250 € à l'ACCA de Noroy-les-Jussey pour l'achat d'une chambre froide, et de payer cette subvention sur les crédits du compte 6574.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 17

Date de la convocation
17 OCTOBRE 2016
Date d'affichage
26 OCTOBRE 2016

Séance du 25 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/120

***Décision modificative numéro 7- Budget Communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative sur le budget comme suit :

- Compte 1641 : + 2300 euros
- Compte 2315 : - 2300 euros
- Compte 66111 : + 130 euros
- Compte 76232 : - 130 euros

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'effectuer la décision modificative sur le budget communal comme indiqué ci-dessus

Voté à l'unanimité.

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

NOMBRE DE
MEMBRES

Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 17

Date de la convocation
17 OCTOBRE 2016
Date d'affichage
26 OCTOBRE 2016

Le Maire,

Olivier RIETMANN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUSSEY

Séance du 25 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Absents excusés : M^r BUISSON Frédéric, M^r PAYEUR Virginie, M^r LEVERT Ludovic, M^r FIDON Maria-Laura, M^r SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : M^r LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, M^r BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, M^r PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/121

***Convention d'assistance technique avec le département de la Haute-Saône**

Notre collectivité a signé une convention avec le Département pour l'exécution de la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif.

Celle-ci prenant fin le 31 décembre 2016, le Département de la Haute-Saône nous propose de la renouveler. Le barème défini pour la rémunération reste inchangé, à savoir :

- collectivité dont la population DGF est inférieure ou égale à 167 hab : 50 € /an
- collectivité dont la population DGF est supérieure à 167 hab : 0,30 €/hab/an

Monsieur le Maire donne lecture de la convention d'assistance technique avec le Département de la Haute-Saône dans le domaine de l'assainissement collectif.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention d'assistance technique avec le Département de la Haute-Saône dans le domaine de l'assainissement collectif

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance technique avec le Département de la Haute-Saône

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/122

***Convention avec l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté pour un droit de passage temporaire sur leurs terrains**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de revitalisation du centre-ville la municipalité doit réaliser des travaux au 18 rue Gambetta.

Pour l'évacuation des gravats et l'approvisionnement du chantier il y a nécessité de signer une convention avec l'AHBFC afin de solliciter un droit de passage temporaire sur leur terrain et la démolition d'une partie de leur mur d'enceinte sous conditions de reconstruction à l'identique.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté pour un droit de passage temporaire sur leurs terrains.

Voté à l'unanimité 2 Abstentions (BUISSON Frédéric, PERRIN Charlette).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/123

***Nomination de chefs de service**

Monsieur le Maire propose de nommer des chefs de service afin de créer un organigramme de la collectivité et d'avoir des agents de la collectivité responsables de service.

Ainsi, Monsieur le Maire suggère les noms suivants :

- Madame BOURDEAUX Amandine, Directrice du service administratif et Ressources Humaines
- Monsieur INOCENCIO Philippe, Chef du Service Sécurité
- Monsieur LAMBERT Samuel, Chef des Services Techniques

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de nommer les agents comme indiqués ci-dessus

Voté à l'unanimité.

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

NOMBRE DE
MEMBRES

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Le Maire,

Olivier RIETMANN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUSSEY

Séance du 25 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/124

***Décision modificative numéro 8-Budget communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative sur le budget communal dans le but de réaliser un crédit relais d'un montant de 165 000 euros afin de financer plusieurs acquisitions immobilières dans le cadre de la rénovation et de la revitalisation du centre-ville.

021 : + 111 000 €

023 : + 111 000 €

Compte 21318 : + 165 000 €

Compte 276351 : + 54 000 €

Compte 74 121 : + 92 000 €

Compte 74 748 : + 6000 €

Compte 76232 : + 13 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'effectuer la décision modificative numéro 8 sur le budget communal comme indiquée ci-dessus

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Date de la convocation

17 OCTOBRE 2016

Date d'affichage

26 OCTOBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/125

***Fixation de la durée d'amortissement suite à l'achat d'une cuve hydrocurage**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer la durée d'amortissement suite à l'achat d'une cuve hydrocurage.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** l'amortissement suite à l'achat d'une cuve hydrocurage, soit 58 800,00 € sur une durée de 7 ans à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 25 OCTOBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 25 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 17**

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, M^r QUIVOGNE Jean-Luc, M^r MASSARDI Christophe, M^r BAVARD Audrey, M^r DIDIER Dominique, M^r SALIN Marjorie, M^r ODRION Alexandre, M^r PERRIN Charlette, M^r LALLEMAND Agnès.

**Date de la convocation
17 OCTOBRE 2016
Date d'affichage
26 OCTOBRE 2016**

Absents excusés: BUISSON Frédéric, PAYEUR Virginie, LEVERT Ludovic, FIDON Maria-Laura, SIMONIN Olivier.

Pouvoirs : LEVERT Ludovic donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, BUISSON Frédéric donne pouvoir à PERRIN Charlette, PAYEUR Virginie donne pouvoir à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/126

***Décision modificative numéro 4-Budget assainissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative sur le budget assainissement comme suit :

Compte 2315 : - 11 000 €

Compte 2188 : + 11 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'effectuer la décision modificative numéro 4 sur le budget assainissement comme indiquée ci-dessus

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**